

Séance publique du Conseil général de la Seine-Saint-Denis

Présentation du rapport d'activité des services de l'Etat en Seine-Saint-Denis pour l'année 2007

Jeudi 3 juillet 2008

Question à M. le préfet, au nom du groupe des élus socialistes et gauche citoyenne, de

Pascal Popelin

Vice-président du Conseil général
Premier adjoint au maire de Livry-Gargan

25 VI 08

M. le préfet,

La sécurité publique, mission première de l'Etat, fait légitimement l'objet de la première partie de votre rapport. Vous avez choisi d'intituler cette première partie : « *une année marquée par le renforcement de la sécurité* ». On y lit que « *l'activité des services a donné des résultats satisfaisants en 2007* ». Je salue effectivement le travail, mené dans des conditions souvent difficiles, par les services de l'Etat en charge de la sécurité publique, au premier rang desquels la Police nationale.

En revanche, notre expérience d'élus locaux, tout comme le ressenti de la population de la Seine-Saint-Denis, me conduisent à devoir malheureusement nuancer (le mot est faible), votre constat résolument optimiste.

Nous n'avons pas vu revenir dans nos commissariats les effectifs supprimés au cours des dernières années. L'abandon de la police de proximité, dont les effets ont été dramatiques, est loin d'être compensée par la mise en place récente, timide et surtout très partielle des Unités territoriales de quartier. Il y a des problèmes d'encadrement. Par exemple, dans mon commissariat, il a été décidé qu'il n'y aurait plus de commissaire. Le commandant est parti et n'a pas encore été remplacé. C'est un capitaine qui assume aujourd'hui la direction de ce commissariat. Il y a également des problèmes de formation, de fidélisation des effectifs, tout comme de moyens matériels mis à leur disposition.

Dans son édition du 24 juin dernier, le journal « Le Figaro », peu suspect d'agressivité à l'endroit du gouvernement, apporte pour sa part un éclairage plus proche du tableau que je viens de dresser, que de la tonalité de votre rapport. Parmi les dix agglomérations de plus de 20 000 habitants du pays considérées comme les moins sûres, il mentionne huit communes de Seine-Saint-Denis. L'article indique, à titre d'exemple, que les risques d'agression varient de 1 à 20, selon que l'on vit à Marly-le-Roi dans les Yvelines ou à Saint-Denis.

Ma question est donc simple, M. le préfet. De quels moyens l'Etat entend-il se doter pour rétablir dans notre département une situation normale en matière de sécurité publique et dans quels délais ?

Vous me permettrez un codicille local, à mes yeux révélateur du manque d'attention dont nous estimons être l'objet de la part de l'Etat. Le 14 octobre 2003, à l'occasion d'une séance du Conseil général du même type que celle d'aujourd'hui, j'avais interpellé votre prédécesseur, M. Michel Sappin, sur les délais de réalisation du commissariat de Livry-

Gargan, Coubron et Vaujours. Sa réponse fut alors la suivante : « *pour donner un ordre de grandeur, et je pense que nous nous y tiendrons car nous sommes dans un programme régulier, cohérent, qui n'est pas démesuré, la livraison de l'ouvrage peut être envisagée pour la fin 2006, début 2007* ». Nous sommes mi-2008 et toujours pas le moindre début de chantier à l'horizon ! Pouvez-vous, M. le préfet, nous communiquer un nouvel échéancier, tout à la fois plus réaliste et plus ferme ?